

**2018**

**TERMES DE REFERENCE**

***Assistant au Coordinateur Général du GERP pour la recherche de fonds***

# Contexte

Le GERP ou Groupe d’Etude et de Recherche sur les Primates est une association créée sous l’Ordonnance n° 60-133 du 10 octobre 1960 et ses textes subséquents, dont l’objet est de promouvoir les études et les recherches sur les primates et leur habitat afin de les préserver, et d’entreprendre des actions de conservation et de gestion d’aires protégées, en harmonie avec le bien-être de la population locale ainsi que de prôner la bonne gouvernance environnementale et l’application des textes en vigueur dans son domaine d’intervention.

Pour l’atteinte de ses objectifs en constante évolution suivant le contexte environnemental malagasy, le GERP réalise actuellement plusieurs projets, qu’il se doit de coordonner et de gérer de la même façon pour une meilleure efficacité et transparence.

Afin d’appuyer et d’assurer la continuité des projets ainsi que de créer de nouveaux projets pour la Conservation des lémuriens à Madagascar, le Coordinateur Général a la responsabilité d’effectuer de manière continue une recherche de fonds et de nouveaux partenaires financiers.

La recherche de fonds concerne le fonctionnement général du GERP assuré par l’équipe d’appui et de coordination des projets ainsi que les différents projets suivants :

* La gestion de l’aire protégée Maromizaha
* La création et la gestion de la future Aire Protégée Manombo
* La gestion de l’outil numérique Lemurs Portal
* Le Programme Sifaka Conservation
* Le festival mondial des lémuriens

La recherche de fonds permettra également de lier de nouveaux partenariats de recherche en s’insérant dans des projets gérés par d’autres associations, de s’imposer en tant que première organisation d’expertise sur les lémuriens, de développer l’accueil de volontaires internationaux ou encore d’organiser des évènements d’ampleur pour la conservation des lémuriens. La recherche de fonds sera évolutive et permettra à l’association de connaitre la demande en matière de conservation et de développement, et d’adapter son offre et donc son activité en conséquence.

Les TDRs suivants sont donc destinés au stagiaire qui aura la charge d’assister le Coordinateur Général dans sa fonction de *fundraiser*.

# MISSION PRINCIPALE

Faire la veille des bailleurs de fonds potentiels du GERP, Rechercher des appels à projets, répondre aux appels à projet, approcher et lier de nouveaux partenariats avec les bailleurs de fonds.

# Résultats attendus

Les résultats attendus du titulaire du poste sont les suivants :

* Lister et prioriser les besoins en financement de chaque projet
* Mettre à jour le répertoire des bailleurs de fonds potentiels du GERP
* Soumettre une, voire deux propositions de projet dans le cadre d’un appel à projet par mois
* Prendre contact avec un maximum de bailleurs de fonds bilatéraux ou d’organismes privés pour lier des partenariats solides et de long terme avec ceux-ci.

# PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUISES

* Minimum Bac +4 en gestion, commerce international, communication, ou autre domaine équivalent,
* Bonne connaissance du domaine de l’environnement ou expérience dans le domaine de l’environnement,
* Capacité d’analyse et de synthèse,
* Ayant le sens du relationnel,
* Autonome
* Organisé, méthodique, rigoureux,
* Réactif et ayant le sens de l’initiative,
* Excellente capacité rédactionnelle,
* Maîtrise de l’outil informatique (bureautique et internet),
* Parfaite maîtrise de la langue française et de la langue anglaise

# Durée

Trois mois à compter du premier jour

# Lieu de travail

Poste basé à Antananarivo au niveau du siège du GERP, 34 cité des Professeurs, résidence Fort-Duchesne, Antananarivo, 101 (entre le mausolée et Ankatso)

# Rémunération

Gratification mensuelle de stage

# CANDIDATURE ET SOUMISSION

Le dossier de candidature composé d’un CV et d’une lettre de motivation est à adresser au 34, Cité des Professeurs Fort-Duchesne BP 779 – Antananarivo 101, Madagascar ou par mail au gerp@gerp-mg.org au plus tard le Mercredi 18 juillet 2018 à 17 heures.